



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2014

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 4 février 2014 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil: MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse madame MARLENE CORDATO.

Le directeur général adjoint et trésorier et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Mariette Collins Morency, anciennement de Boisbriand, décédée le 22 janvier dernier, à l'âge de 86 ans ;
- Monsieur Gilles Rose, membre très impliqué des Pionniers de Boisbriand, décédé le 28 janvier à l'âge de 80 ans ;
- Monsieur Paul Desjardins, décédé le 26 janvier à l'âge de 53 ans. Très impliqué dans les Laurentides, Monsieur Desjardins a fait la promotion des sports en fauteuil roulant et des droits des personnes ayant un handicap, et ce, pendant plus de 30 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

#### **RÉSOLUTION 2014-02-064 ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

Adoptée

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Monsieur Martin Drapeau

- Présentation budgétaire – Questionne l'appropriation du surplus aux prévisions 2014.

Monsieur Jimmy Ménard

- Stationnement de nuit – Demande au conseil s’il est disposé à étudier une solution pour permettre le stationnement sur rue l’hiver – Dépose une pétition signée par les propriétaires des condos Le Soliste.

Monsieur Martin Drapeau

- Taxes municipales – La Ville de Boisbriand serait la Ville où les taxes municipales ont le plus augmentées – La Ville pourrait-elle faire mieux dès l’année prochaine?

### **RÉSOLUTION 2014-02-065 SÉANCE D’INFORMATION – RÈGLEMENT RV-1441-017**

Madame la mairesse Marlene Cordato invite le conseiller, monsieur Denis Hébert, vice-président du Comité consultatif d’urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Premier Projet de Règlement RV-1441-017 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage ayant trait à l’aménagement d’un espace extérieur de jeu d’un service de garde à l’enfance.

#### Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1441-017, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s’exprimer sur ses dispositions.

Aucune intervention n’est faite sur le sujet.

### **RÉSOLUTION 2014-02-066 AUDITION D’UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 39 À 59, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE C-2 108 – LOT 3 005 412 – DOSSIER 1312-DM-226**

Monsieur Denis Hébert, président du Comité consultatif d’urbanisme et de toponymie, explique la demande de dérogation mineure pour le bâtiment commercial situé aux 39 à 59, chemin de la Grande-Côte, lot 3 005 412 du cadastre du Québec, dans la zone C-2 108.

Après avoir exposé l’objet de la demande, il s’adresse aux membres du conseil suggérant qu’il serait plus approprié de poursuivre l’étude du dossier plutôt que de prendre une décision immédiatement.

#### Période de questions

Les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s’exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, une seule question a été adressée au conseil

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAULT  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE reporter la décision sur la demande de dérogation à une séance ultérieure.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-067**  
**AUDITION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 30,**  
**TERRASSE ROBERT – ZONE R-1 308 – LOT 2 109 127– DOSSIER**  
**1312-DM-227**

Monsieur Denis Hébert, président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande de dérogation mineure pour le bâtiment situé au 30, terrasse Robert, lot 2 109 127 du cadastre du Québec, dans la zone R-1 308.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, une seule intervention a été adressée au conseil.

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, du 11 décembre 2013 portant le numéro R-13-CU-2462;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAULT  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accorder une dérogation mineure de 0,10 mètre, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 11 décembre 2013 portant le no R-13-CU-2462 et conformément au Règlement RV-1446 sur les dérogations mineures, pour le bâtiment sis au 30, terrasse Robert permettant la réduction de la marge latérale droite à 1,10 mètre, au lieu de 1,20 mètre, soit 8,3 % inférieure à la norme prescrite au Règlement RV-1441 sur le zonage pour la grille des usages et normes de la zone R-1 308.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-068**  
**AUDITION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 545 À 551,**  
**RUE PAPINEAU (BÂTIMENT 1) – LOTS 4 924 319 À 4 924 322 - 553 À**  
**559 RUE PAPINEAU (BÂTIMENT 2) – LOTS 4 924 323 À 4 924 326 -**  
**ZONE R-3 126-1 - DOSSIER 1312-DM-228**

Monsieur Denis Hébert, président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande de dérogation mineure pour les bâtiments suivants :

- Bâtiment 1, situé aux 545 à 551, rue Papineau, lots 4 924 319 à 4 924 322 du cadastre du Québec, dans la zone R-3 126-1;
- Bâtiment 2, situé aux 553 à 559, rue Papineau, lots 4 924 323 à 4 924 326 du cadastre du Québec, dans la zone R-3 126-1;

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, aucune intervention n'a été adressée au conseil.

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, du 11 décembre 2013 portant le numéro R-13-CU-2463;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accorder une dérogation mineure de 1,98 mètre, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 11 décembre 2013 portant le no R-13-CU-2463 et conformément au Règlement RV-1446 sur les dérogations mineures, pour la marge minimale requise des bâtiments sis aux 545 à 551 rue Papineau, lots 4 924 319 à 4 924 322 du cadastre du Québec et aux 553 à 559, rue Papineau, lots 4 924 323 à 4 924 326 au cadastre du Québec, permettant la réduction de la marge entre les 2 futurs bâtiments à 4,02 mètres au lieu de 6 mètres, soit 33 % inférieure à la norme prescrite à l'article 298 (projet résidentiel intégré) du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-069**  
**AUDITION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 565 À 571, RUE PAPINEAU (BÂTIMENT 3) – LOTS 4 924 315 À 4 924 318 - 573 À 579 RUE PAPINEAU (BÂTIMENT 4) – LOTS 4 924 311 À 4 924 314 - ZONE R-3 126-1 - DOSSIER 1312-DM-229**

Monsieur Denis Hébert, président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande de dérogation mineure pour les bâtiments suivants :

- Bâtiment 3, situé aux 565 à 571, rue Papineau, lots 4 924 315 à 4 924 318 du cadastre du Québec, dans la zone R-3 126-1;
- Bâtiment 4, situé aux 573 à 579, rue Papineau, lots 4 924 311 à 4 924 314 du cadastre du Québec, dans la zone R-3 126-1;

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, aucune intervention n'a été adressée au conseil.

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, du 11 décembre 2013 portant le numéro R-13-CU-2464;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accorder une dérogation mineure de 1,98 mètre, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 11 décembre 2013 portant le no R-13-CU-2464 et conformément au Règlement RV-1446 sur les dérogations mineures, pour la marge minimale requise des bâtiments sis aux 565 à 571, rue Papineau, lots 4 924 315 à 4 924 318 du cadastre du

Québec et aux 573 à 579, rue Papineau, lots 4 924 311 à 4 924 314 du cadastre du Québec, permettant la réduction de la marge entre les 2 futurs bâtiments à 4,02 mètres, au lieu de 6 mètres, soit 33 % inférieure à la norme prescrite à l'article 298 (projet résidentiel intégré) du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-070  
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2014, tel que rédigé.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-071  
RÈGLEMENT RV-1556 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 21 janvier 2014;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1556 prévoyant l'acquisition d'équipements informatiques et de bureautique pour l'année 2014 et son financement par emprunt au montant de 127 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-072  
RÈGLEMENT RV-1557 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 21 janvier 2014;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1557 décrétant l'acquisition de véhicules municipaux et d'équipements pour l'année 2014 et leur financement par emprunt au montant de 485 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-073  
RÈGLEMENT RV-1558 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 21 janvier 2014;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1558 prévoyant l'acquisition d'équipements et décrétant divers travaux dans les parcs et terrains de jeux pour l'année 2014 et leur financement par emprunt au montant de 125 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-074  
RÈGLEMENT RV-1559 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1559 abrogeant le Règlement RV-1519-1 modifiant un objet et le montant de l'emprunt décrétés par le Règlement RV-1519 ayant trait au remplacement d'équipements à l'aréna.

**RÉSOLUTION 2014-02-075**  
**RÈGLEMENT RV-1561 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1561 prévoyant l'établissement de plans et devis pour des travaux au parc Charbonneau et décrétant un emprunt à ces fins.

**RÉSOLUTION 2014-02-076**  
**RÈGLEMENT RV-1562 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1562 décrétant la construction d'une boucle de virage sur le chemin de la Rivière-Cachée et son financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2014-02-077**  
**DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 19 décembre 2013 au 22 janvier 2014, conformément au Règlement RV-1497.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-078**  
**SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accuser réception du dépôt par le trésorier du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 décembre 2013 au 15 janvier 2014 montrant un total des activités de 3 042 173,42 \$.

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	2 286 412,71	
Activités financières d'investissement	176 296,42	
Total des chèques fournisseurs		2 462 709,13
Salaires – Dépenses	901 346,61	
Salaires - Déductions	(321 882,32)	
Total des salaires nets		579 464,29
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		3 042 173,42

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-079  
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 15 janvier 2014, révisée le 17 janvier 2014, montrant un total de 965 145,41 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-080  
EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes, remboursables sur une période de trois (3) ans, à savoir :

- A) 20 000 \$ pour l'amélioration des boisés au parc Julien, projet 61 001 B;
- B) 20 000 \$ pour l'acquisition d'enseignes de rue « AÉROVISION », projet 31 003;
- C) 20 000 \$ pour la mise à niveau terrain de la ville sur l'avenue des Mille-Îles et parc Robert, projet 728 001;
- D) 30 000 \$ pour l'achat de copeaux de fibre de bois (cèdre), projet 799 021;
- E) 25 000 \$ pour le réaménagement de la piste BMX, projet 799 025;



F) 20 000 \$ pour l'aménagement des espaces verts à entretien minimal, projet 799 028;

G) 20 000 \$ pour la fenestration de la bibliothèque, projet 818 002;

H) 15 000 \$ pour la réfection du mur vitré de l'entrée principale de l'@dabase; projet 821 001;

I) 10 000 \$ pour l'installation de boîtier à clés pour intervention d'urgence dans divers édifices, projet 829 002.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-081  
APPROPRIATION AU FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET  
ESPACES NATURELS**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approprier les sommes suivantes au fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, à savoir :

A) 12 000 \$ pour l'installation de fontaines d'eau, projet 799 001;

B) 8 000 \$ pour l'installation d'enseignes dans les parcs et édifices (pour 3 parcs canins), projet 799 002;

C) 8 000 \$ pour l'acquisition de filets protecteurs pour plateaux sportifs, projet 799 003;

D) 13 000 \$ pour l'installation de clôtures diverses, projet 799 011;

E) 25 000 \$ pour l'acquisition de bacs à fleurs, poubelles et mobilier urbain, projet 799 017;

F) 13 000 \$ pour l'installation de panneaux de règlement et d'identification de parcs, projet 799 024;

G) 10 000 \$ pour la réfection d'estrades dans divers parcs, projet 799 027.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-082****SOUMISSIONS – TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET DE RÉAMÉNAGEMENT DES CHAMBRES DES JOUEURS (GLACE N° 1) À L'ARÉNA (999, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE) AINSI QUE DE RÉFECTION DU MUR SUD (PARTIELLE) ET DU MUR OUEST (PARTIELLE) – CONTRAT 2013-1299-1 – RÉGLEMENT RV-1491**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux d'agrandissement et de réaménagement des chambres des joueurs (glace n° 1) à l'aréna (999, boulevard de la Grande-Allée) ainsi que de réfection du mur sud (partielle) et du mur ouest (partielle), la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Construction Cogela inc. 5500 Avenue Royalmount Bureau 330 Montréal (Québec) H4P 1H7	955 569,87 \$
Construction Genfor ltée 2850, boulevard St-Martin Est Bureau 203 Laval (Québec) H7E 5A1	963 490,50 \$
Quadrax & Associés EG 1875, rue Gutenberg Laval (Québec) H7S 1A1	1 020 000 \$
Cosoltec inc. 3131, boulevard St-Martin Ouest Bureau 400 Laval (Québec) H7T 2Z5	1 024 217,69 \$
Hulix Construction 9160-5188 Québec inc. 1649, Place de Lierre Laval (Québec) H7G 4X7	1 133 259,14 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie;

ATTENDU le rapport de DKA Architectes ainsi que l'état de vérification du Service du greffe, dans lesquels il est mentionné que la soumission de Construction Cogela inc. est conforme;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 17 décembre 2013.

D'accepter l'offre de Construction Cogela inc., pour un montant de 955 569,87 \$, toutes taxes incluses, pour les travaux d'agrandissement et de réaménagement des chambres des joueurs (glace n° 1) à l'aréna (999, boulevard de la Grande-Allée) ainsi que de réfection du mur sud (partielle) et du mur ouest (partielle).

D'imputer la dépense au Règlement RV-1491.

Monsieur le conseiller Denis Hébert demande le vote sur cette proposition.

Votent pour : Érick Rémy, Christine Beaudette, Jonathan Thibault, Daniel Kaeser, Denis Hébert, Lori Doucet;

Votent contre : Lyne Levert et Mario Lavallée;

Adoptée avec dissidence

**RÉSOLUTION 2014-02-083**  
**SOUSSIONS – ASSURANCES COLLECTIVES DES EMPLOYÉS DE LA**  
**VILLE DE BOISBRIAND – CONTRAT 2013-1362**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour le contrat d'assurances collectives des employés de la Ville de Boisbriand, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT MENSUEL (taxes incluses)
SSQ, Société d'assurance-vie inc. 2525, boulevard Laurier Case postale 10500, succursale Sainte-Foy Québec (Québec) G1V 4H6	68 292,84 \$
Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie 200, rue des Commandeurs Lévis (Québec) G6V 6R2	73 124,25 \$
La Capitale assurances et gestion du patrimoine inc. 625, rue Saint-Amable, C.P. 1500 Québec (Québec) G1K 8X9	74 203,19 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par madame Chantal Duranceau, directrice du Service des ressources humaines;

ATTENDU le rapport des consultants BFL Canada services conseils inc.;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 21 janvier 2014.

D'accepter l'offre de Desjardins Sécurité Financière, pour un montant total des primes ajustées sur une période de 60 mois de 5 451 889 \$, toutes taxes incluses, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2019.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-084**  
**CONSEIL – COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 70 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c.C-19), le conseil peut nommer des comités et commissions permanentes ou spéciaux pour la surveillance de l'administration des divers départements civiques pour lesquels elles sont respectivement nommées ;

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
 APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE confirmer la création des commissions et comités ci-après et désigner les membres du conseil aux postes indiqués en regard de leur nom (en remplacement de toute désignation antérieure), à savoir :

**COMMISSIONS DE LA VILLE**

Comité	Président Vice-président Membre
Administration publique et des finances (Comité de l')	Jonathan Thibault, président
Communications (Comité des)	Érick Rémy, président
Environnement (Comité de l')	Daniel Kaeser, président
Consultatif d'urbanisme et de toponymie (Comité)	Denis Hébert, président Jonathan Thibault, vice-président
Retraite (Comité de)	Lori Doucet, présidente
Famille et des aînés (Comité de la)	Christine Beaudette, présidente Lori Doucet, vice-présidente
Sécurité routière (Comité de la)	Denis Hébert, président Mario Lavallée, vice-président
Relations avec les citoyens (Comité des)	Christine Beaudette, présidente
Mobilité durable (Comité de la)	Daniel Kaeser, président Lyne Levert, vice-présidente
Loisirs, de la culture et de la vie communautaire (Comité des)	Érick Rémy, président Daniel Kaeser, vice-président
Sous-comité jeunesse	Lori Doucet Christine Beaudette
Sous-comité personnes handicapées	Christine Beaudette

Orientation et de développement stratégique (Comité d')	Marlene Cordato, présidente Érick Rémy, membre Christine Beaudette, membre Jonathan Thibault, membre Daniel Kaeser, membre Denis Hébert, membre Lori Doucet, membre
Démolition (Comité de)	Marlene Cordato, membre Denis Hébert, membre Jonathan Thibault, membre

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par résolution.

Monsieur le conseiller Mario Lavallée enregistre sa dissidence.

Adoptée avec dissidence

**RÉSOLUTION 2014-02-085  
CONSEIL (ORGANISMES SUPRAMUNICIPAUX ET ORGANISMES  
MANDATAIRES DE LA MUNICIPALITÉ)**

ATTENDU que le conseil municipal doit déléguer, par résolution, le ou les membres du conseil qui le représentera auprès d'organismes supramunicipaux et d'organismes mandataires de la municipalité dont la Ville est membre ou partie ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE désigner les membres du conseil auprès des organismes supramunicipaux et des organismes mandataires de la municipalité aux postes indiqués en regard de leur nom (en remplacement de toute désignation antérieure), à savoir :

**ORGANISMES SUPRAMUNICIPAUX ET DES ORGANISMES  
MANDATAIRES DE LA MUNICIPALITÉ**

Organisme	Délégué	Substitut
Tricentris centre de tri	Daniel Kaeser	Marlene Cordato
Centre expérimental de recherches sur les végétaux pour l'environnement et l'aménagement urbain (C.E.R.V.E.A.U)	Jonathan Thibault Daniel Kaeser	
Odyscène	Érick Rémy	
Conférence régionale des élus des Laurentides (CRÉ)	Marlene Cordato	Maire suppléant
Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL)	Marlene Cordato	Daniel Kaeser
Régie intermunicipale du parc du Domaine Vert	Daniel Kaeser Lori Doucet	Christine Beaudette
Fonds communautaire de Boisbriand	Lori Doucet Christine Beaudette	

MRC Thérèse-De Blainville	Marlene Cordato	Maire suppléant
Petit Théâtre du Nord (Le)	Marlene Cordato	
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville	Marlene Cordato	Lori Doucet (représentante et déléguée substitut)
OMH de Boisbriand (Résidence Dutrisac)	Jonathan Thibault Christine Beaudette	
Société de développement économique Thérèse-De Blainville (SODET)	Marlene Cordato	
Union régionale des loisirs et des sports	Denis Hébert	

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par résolution.

Adoptée

#### **RÉSOLUTION 2014-02-086 CONSEIL - PARRAINAGE D'ORGANISMES**

ATTENDU que le conseil municipal juge à propos de déléguer, par résolution, le ou les membres du conseil qui parraineront les organismes voués à la promotion et à l'organisation d'activités de sport, de loisir, de culture ou à des fins charitables sur le territoire de la ville;

EN CONSÉQUENCE, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE désigner les membres du conseil qui parraineront les organismes voués à la promotion et à l'organisation d'activités de sport, de loisir, de culture ou à des fins charitables sur le territoire de la ville, à savoir :

#### **PARRAINAGE D'ORGANISMES**

<b>Organisme</b>	<b>Parrain/ Marraine</b>
ABCB (balle molle féminine et masculine)	Jonathan Thibault
Aramis (Club)	Lyne Levert
Association Québec-France	Daniel Kaeser
Astronomie de Boisbriand (Club d')	Jonathan Thibault
Balle molle mineure de Boisbriand (Association de)	Christine Beaudette
Baseball de Boisbriand (Association de)	Jonathan Thibault
Cadets de la marine	Daniel Kaeser
Chevaliers de Colomb conseil 2015 Ste-Thérèse/Boisbriand	Mario Lavallée
Escrime les Seigneurs de la Rive-Nord (Club d')	Lyne Levert
FC Boisbriand	Denis Hébert
Football Laurentides-Lanaudière (Association régionale de)	Daniel Kaeser
Gym-plus inc. (Club)	Lori Doucet

Hockey féminin des Laurentides (Association)	Érick Rémy
Hockey mineur de Boisbriand (Association du)	Érick Rémy
Karaté Shorin-Ryu de Boisbriand (Club de)	Daniel Kaeser
Ligue amicale de sports pour adultes	Mario Lavallée
Ligue d'improvisation Majeur classique de Boisbriand (LIMBO)	Christine Beaudette
Natation GAMIN (Club de)	Lyne Levert
Oasis des aînés (L')	Christine Beaudette
Optimiste de Boisbriand (Club)	Lori Doucet
Orchestre symphonique des Basses-Laurentides	Lori Doucet
Patinage artistique de Boisbriand (Club de)	Lori Doucet
Patinage de vitesse de Rosemère/Rive-Nord (Club)	Lyne Levert
Philatélie «Les Timbrés de Boisbriand» (Club de)	Daniel Kaeser
Photo de Boisbriand (Club)	Denis Hébert
Pionniers de Boisbriand (Les)	Denis Hébert
Plongeon l'Envol (Club de)	Mario Lavallée
Production L'R de Rien (Les)	Mario Lavallée
Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand (RGAB)	Lori Doucet
Ringuette de Boisbriand (Association de)	Christine Beaudette
Sacs de sable de Boisbriand (Ligue de)	Érick Rémy
1 <sup>er</sup> groupe scout de Boisbriand	Jonathan Thibault
Seigneurs des Mille-Îles	Mario Lavallée
Service d'entraide Le Relais	Lori Doucet
Ski Yahou de Boisbriand (Club de)	Denis Hébert
Maison des jeunes Sodarrid	Érick Rémy
Vagabonds de Boisbriand (Troupe vocale Les)	Érick Rémy

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par résolution.

Adoptée

#### **RÉSOLUTION 2014-02-087**

#### **MANDAT AUX PROCUREURS – DOSSIERS SYLVIE BERNIQUEZ ST-JEAN ET ROBERT POIRIER – RECOURS DES DÉPENS**

ATTENDU la décision rendue par l'Honorable Pierre Nolet, J.C.S., le 24 mai 2012, dans le dossier 700-17-008316-118, rejetant la requête en mandamus instituée par madame Sylvie Berniquez St-Jean, avec dépens;

ATTENDU la décision rendue par les Honorables Pierre J. Dalphond, J.C.A., Allan R. Hilton, J.C.A., Dominique Bélanger, J.C.A., de la Cour d'Appel, le 19 décembre 2013, dans le dossier 500-09-022763-122, rejetant l'appel de madame Sylvie Berniquez St-Jean du jugement cité au paragraphe précédant avec dépens;

ATTENDU la décision rendue par l'Honorable Pierre Journet, J.C.S., le 14 janvier 2014, dans le dossier 700-17-009517-128, rejetant la requête en mandamus instituée par monsieur Robert Poirier, avec dépens;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt public de réclamer les dépens qui lui ont été accordés en vertu des trois jugements susnommés.

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE mandater Me Alexandre Lacasse de l'étude Dufresne Hébert Comeau pour représenter la Ville de Boisbriand pour la réclamation des dépens accordés à la Ville dans les dossiers Sylvie Berniquez St-Jean c. Ville de Boisbriand, Cour Supérieure n° 700-17-008316-118 et Cour d'appel n° 500-09-022763-122 ainsi que dans le dossier de Robert Poirier c. Ville de Boisbriand, Cour Supérieure n° 700-17-009517-128.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-088**  
**PROGRAMME D'ASSURANCES RESPONSABILITÉ DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR LES PISTES DE ROULI-ROULANT ET PARCS DE BMX**

ATTENDU que, conformément aux articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 et suivants du Code municipal, la Ville de Boisbriand souhaite joindre l'Union des municipalités du Québec et son regroupement pour l'achat en commun d'assurances de responsabilité pour les pistes de rouli-roulant et les parcs de BMX pour la période 2014-2019;

EN CONSÉQUENCE, il est :  
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE joindre par les présentes, le regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec, en vue de l'octroi d'un contrat en assurances responsabilité pour les pistes de rouli-roulant et les parcs de BMX situés dans la municipalité, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2014 jusqu'au 30 avril 2019.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité, l'entente intitulée «ENTENTE de regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun d'assurances responsabilité pour les pistes de rouli-roulant et les parcs de BMX», soumise et jointe aux présentes pour en faire partie intégrante comme si récitée au long.

Adoptée



**RÉSOLUTION 2014-02-089**  
**VENTE À L'ENCAN 2014**

ATTENDU que conformément à l'article 28 de la Loi sur les cités et villes, la ville se doit de vendre, lors d'une vente à l'encan, tous les objets dont elle veut se départir et /ou qu'elle a en sa possession et qui n'ont pas été réclamés.

EN CONSÉQUENCE, il est :  
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser la tenue d'une vente à l'enchère publique des biens non réclamés en possession de la Ville ainsi que l'équipement dont elle désire se départir, le 3 mai 2014 aux Ateliers municipaux, 740, chemin de la Grande-Côte, le tout selon l'article 461 de la Loi sur les cités et villes.

DE mandater le cabinet d'huissiers de justice Jasmin, Pirro, pour agir comme commissaire priseur lors de la vente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-090**  
**ACHAT DE LIVRES IMPRIMÉS POUR 2014 POUR LA BIBLIOTHÈQUE**

ATTENDU que la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre permet à la Ville d'éviter l'utilisation du système d'appel d'offres pour l'achat de livres imprimés pour les bibliothèques;

ATTENDU que l'article 9.2 de la Politique d'achat de la Ville prévoit au processus de soumission les exceptions prévues à l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes, dont les fournitures pour lesquelles un tarif est fixé par le gouvernement du Québec, par un de ses ministres ou organismes;

ATTENDU que la procédure et les conditions relatives à l'acquisition des livres imprimés sont prévues au Règlement sur l'acquisition des livres par certaines personnes dans les librairies agréées (D-8.1, r.1);

ATTENDU que l'achat de livres imprimés pour les bibliothèques municipales doit être effectué dans un minimum de trois librairies agréées sur le territoire de la région 15 (Laurentides);

ATTENDU que les montants prévus par librairie sont approximatifs et peuvent changer au courant de l'année, mais que le montant total des achats ne dépassera pas 124 900 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est :  
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser l'achat de livres imprimés pour la bibliothèque municipale par le bibliothécaire en chef, pour l'année 2014, réparti auprès des librairies agréées au sens de la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre suivantes, pour le montant total prévu au budget 2014, soit 124 900 \$, à savoir :

- Librairie Carcajou de Rosemère
- Librairie Renaud-Bray de St-Jérôme
- Librairie Ste-Thérèse

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-091  
UTILISATION ET DIFFUSION DE L'ENCYCLOPÉDIE UNIVERSALIS ET  
UNIVERSALIS JUNIOR – RENOUELEMENT DU CONTRAT –  
SIGNATURE D'UNE ENTENTE**

ATTENDU le mandat de la bibliothèque d'offrir du contenu informationnel, à jour et de qualité à ses citoyens;

ATTENDU la volonté d'offrir des ressources électroniques accessibles à distance;

ATTENDU l'entente intervenue entre BIBLIOPRESTO.CA et Encyclopædia Universalis afin de proposer ce contenu aux bibliothèques publiques du Québec;

ATTENDU que l'organisme Bibliothèque et archives nationales du Québec s'est engagée à absorber 15 % du coût par habitant, par an, pour chaque bibliothèque publique signant ce contrat.

EN CONSÉQUENCE, il est :  
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser monsieur Stéphane Legault, bibliothécaire en chef, à signer pour et au nom de la Ville le contrat « Licence concernant l'accès, l'utilisation et la reproduction de ressources électroniques », pour une durée de trente-six (36) mois, au montant de 1 093,41 \$, toutes taxes comprises.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 770 05 678.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-092**  
**DEMANDE DE SUBVENTION – PROJET EN DÉVELOPPEMENT DES**  
**COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES 2014**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser monsieur Stéphane Legault, bibliothécaire en chef, à formuler une demande d'aide financière auprès de la ministre de la Culture et des Communications dans le cadre du projet «Projets en développement des collections des bibliothèques publiques 2014».

DE désigner monsieur Stéphane Legault, bibliothécaire en chef, comme mandataire de la Ville et d'autoriser ce dernier à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-093**  
**BRUIT ROUTIER – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

ATTENDU que depuis plusieurs années des citoyens du secteur des rues Dunant et Delage font part aux autorités de la Ville d'une problématique de bruit routier causé par l'autoroute 640;

ATTENDU les travaux réalisés sur l'autoroute 640 visant à faire passer de 2 à 3 les voies de circulation dans chacune des directions;

ATTENDU que ces travaux ont fort probablement fait augmenter le niveau sonore du bruit routier;

ATTENDU la *Politique sur le bruit routier* du ministère des Transports du Québec;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de faire une demande d'étude à cet effet.

EN CONSÉQUENCE, il est :  
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE transmettre à la direction régionale du ministère des Transports pour que soient réalisés des relevés sonores, étape 1 de la *Politique sur le bruit routier*, ceci dans le but d'assurer le respect des seuils d'intervention pour le secteur des rues Dunant et Delage à Boisbriand, près de l'autoroute 640.

Madame la conseillère Lyne Levert enregistre sa dissidence.

Adoptée avec dissidence

**RÉSOLUTION 2014-02-094  
PROTOCOLE D'ENTENTE – SUIVI EXPÉRIMENTAL ET ENTRETIEN DE  
LA PLANTATION DE SAULES DU CHEMIN DE LA CÔTE SUD – PROJET  
SALIX**

ATTENDU qu'il existe, depuis 2003, une entente entre la Ville et l'Institut de recherche en biologie végétale, ci-après « IRVB », pour le développement et le maintien d'une plantation de saules sur un site situé sur le chemin de la Côte-Sud;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a intérêt à poursuivre le travail de recherche et développement de sa plantation de végétaux à croissance rapide, notamment dans le but de répondre à diverses problématiques identifiées en milieux urbains, naturels et agricoles;

ATTENDU que l'I.R.B.V. assure le suivi technique et scientifique de cette plantation et que cette institution a développé une expertise unique relativement aux végétaux à croissance rapide;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer un protocole d'entente avec L'Institut de recherche en biologie végétale pour le suivi expérimental et l'entretien de la plantation de saules du chemin de la Côte-Sud, dans le cadre du Projet Salix, pour l'année 2014 à compter du 3 février 2014, ce projet impliquant une dépense annuelle de 90 000 \$ en raison de quatre versements trimestriels de 22 500 \$, telle dépense étant prévue au poste budgétaire 02 480 00 535.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-095  
FESTIVAL « UN AIR D'ICI ET D'AILLEURS » - DEMANDE DE  
DÉROGATION AU RÈGLEMENT RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la tenue du festival « Un air d'ici et d'ailleurs », du 7 au 10 juillet 2014 au parc Claude-Jasmin;

D'autoriser une dérogation aux dispositions réglementaires contenues au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie qui pourraient entraver la tenue de cette activité pourvu qu'elles ne constituent aucune nuisance à la paix et le bon ordre public.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-096**  
**AUTORISATION – VENTE ET CONSOMMATION DE BOISSONS**  
**ALCOOLISÉES ET DE DENRÉES – FESTIVAL « UN AIR D’ICI ET**  
**D’AILLEURS »**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D’autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées au parc Claude-Jasmin, lors de la tenue du festival « Un air d’ici et d’ailleurs », du 7 au 10 juillet 2014.

D’autoriser le Service des loisirs à déposer une demande de permis d’alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-097**  
**VENTE DU LOT 5 214 311 – DOSSIER 1510**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

De consentir à la vente du lot 5 214 311 du cadastre du Québec à Martin Thériault et Marie Scardère pour la somme de 2 134,77 \$ plus les taxes applicables, payable comptant, selon les termes et conditions de la promesse de vente signée le 4 décembre 2003;

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l’intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-098**  
**TRAVAILLEUR DE RUE – SIGNATURE D’UN PROTOCOLE D’ENTENTE**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer une entente avec l’Écluse des Laurentides pour le renouvellement des services d’un travailleur de rue sur le territoire de la Ville de Boisbriand pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2015.

D’autoriser une dépense de 22 500 \$ imputable aux postes budgétaires 02 710 06 419 et 02 725 06 419.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-099  
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accorder un don et/ou subvention aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

- A) 100 \$ à la Légion royale canadienne, filiale 208 de Sainte-Thérèse pour 2014;
- B) 1 500 \$ au Chalet communautaire de l'Île de Mai pour l'année 2014;
- C) 400 \$ à la Table de concertation du 3<sup>e</sup> âge de la MRC Thérèse-De Blainville pour l'organisation d'un 5 à 7, le 9 avril 2014 à Boisbriand, dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole;

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-100  
JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS – MRC LAURENTIDES –  
RECONNAISSANCE D'UNE BÉNÉVOLE AÎNÉE**

ATTENDU son implication au sein du conseil d'administration de l'organisme aîné « Les Pionniers », et ce, depuis plusieurs années.

EN CONSÉQUENCE, il est :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE soumettre la candidature de madame Lisette Aubin des Pionniers de Boisbriand à titre de bénévole aînée représentant la Ville de Boisbriand pour la MRC Thérèse-De Blainville lors de la Journée internationale des aînés.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-101  
ADHÉSION – LES ARTS ET LA VILLE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'organisme Les Arts et la Ville, pour l'année 2014 au montant de 300 \$ plus les taxes applicables.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-102  
TOURNOI DE HOCKEY - ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS  
D'AMÉRIQUE – PARTICIPATION AU 28<sup>E</sup> TOURNOI DE HOCKEY  
INTERMUNICIPAL**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la participation des employés municipaux au 28<sup>e</sup> tournoi de hockey intermunicipal de l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA) devant avoir lieu à Repentigny, du 24 au 27 avril 2014.

DE défrayer les frais d'inscription au montant de 459,90 \$, taxes incluses;

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 797 00 648.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-103  
TOURNOI DE HOCKEY - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la participation des employés municipaux au tournoi de hockey organisé par la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville, du 19 au 23 mars 2014;

DE défrayer les frais d'inscription au montant de 695 \$, plus les taxes applicables;

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 797 00 648.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-104  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –  
ENSEIGNES AU MUR ET SUR AUVENT – FRANCE ARCAND CRÉATION  
& DESIGN – 3470, AVENUE DES GRANDES TOURELLES – ZONE  
C-3 405**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, du 22 janvier 2014 portant le no R-14-CU-2467 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « France Arcand Création Design » au 3470, avenue des Grandes Tourelles, dans la zone C-3 405 et plus amplement décrite aux documents suivants :

- Description et simulation visuelle des enseignes préparées par a<sup>2</sup> Design, datées du 17 janvier 2014;
- Photos du bâtiment et des enseignes existantes, datées du 15 janvier 2014.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-105  
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-1497**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires pour le mois de janvier 2014, tel que dressé en vertu du Règlement RV-1497.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-02-106  
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant, à savoir :

Cyndy Ochoa	Commis à l'accueil à la direction générale à compter du 5 février 2014, le tout en respect avec l'article 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP et selon les statuts suivants : employé temporaire à temps partiel et/ou employé temporaire en surcroît de travail et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux;
Nadia Caron	Commis à l'accueil à la direction générale à compter du 5 février 2014, le tout en respect avec l'article 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP et selon les statuts suivants : employé temporaire à temps partiel et/ou employé temporaire en surcroît de travail et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux;



Karine Audet	Commis à l'accueil à la direction générale à compter du 5 février 2014, le tout en respect avec l'article 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP et selon les statuts suivants : employé temporaire à temps partiel et/ou employé temporaire en surcroît de travail et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux;
Yann Bissonnette Daphné Dorion Jasmine Béchar Laurianne Landry	Animateurs spécialisés au Service des loisirs à compter du 5 février 2014 et ne devant pas dépasser le 28 juin 2014;
Francis Chevalier Frédéric Bélisle Zélie P. Bélanger Simon Thériault Céline Guertin Olivier Bédard Karl Lambert Laurence Guindon Marcelo Paez Cédrick Jasmin Gabriel Faubert	Préposés sites et locaux au Service des loisirs à compter du 5 février 2014, le tout en respect avec l'annexe D, article 2a) de la convention collective SCFP;
Philippe Rose	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 5 février 2014 et ne devant pas dépasser le 10 mai 2014;
Anne-Catherine Côté	Responsable au Service des loisirs à compter du 10 février 2014 et ne devant pas dépasser le 26 juillet 2014;
Stéphanie St-Jean	Responsable adjointe au Service des loisirs à compter du 20 avril 2014 et ne devant pas dépasser le 29 août 2014;
Frédéric Bélisle	Saisonnier journalier au Service des loisirs à compter du 5 février 2014, le tout en respect avec l'annexe D, article 2a) de la convention collective SCFP;
Jean-François Therrien	Chef d'équipe horticulteur-arboriculteur – statut particulier au Service des travaux publics à compter du 17 février 2014;

Mélanie Simard	Commis aux travaux publics à compter du 5 février 2014, le tout en respect avec l'article 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP et selon les statuts suivants : employé temporaire à temps partiel et/ou employé temporaire en surcroît de travail et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux;
Jayson Desroches Guertin	Responsable des préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 5 février, le tout en respect avec l'annexe D, article 2a) de la convention collective SCFP;
Normand Asselin Mathieu Galarneau Lucas Giuliani	Saisonniers journaliers au Service des travaux publics à compter du 5 février 2014, le tout en respect avec l'annexe D, article 2a) de la convention collective SCFP;
Faye Gravel	Technicienne en horticulture au Service des travaux publics – statut particulier, à compter du 17 février 2014;
Nadia Caron	Secrétaire au Service d'urbanisme à compter du 5 février 2014, le tout en respect avec l'article 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP et selon les statuts suivants : employé temporaire à temps partiel et/ou employé temporaire en surcroît de travail et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux;
Rachel Brunette Samuel Ouellette Karine Béland Tiffanie Cormier Guillaume Dion-Duval Maude Forget Kime Spencer Gabrielle Couture Gabrielle Cypihot-Tremblay Alexandra De Foy Émilie Guénette Chloé Lantagne Samantha Philibert Gabriel Faubert Joannie Villemaire Carlos Eduardo Aguirre Anne-Sophie Caron	Animateurs étudiants au Service des loisirs à compter du 24 mai 2014 et ne devant pas dépasser le 22 août 2014;

Vincent Dubé  
Joannie Marchand  
Anne Charest  
Amélie Guillemette  
Amina Thavonekham

Stéphanie Bélanger  
Geneviève Morand  
Amélie Morin

Animateurs spécialisés au Service des loisirs à compter du 24 mai 2014 et ne devant pas dépasser le 22 août 2014;

Frédéric Guay-Fréchette

Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 15 avril 2014 et ne devant pas dépasser le 30 septembre 2014;

Nicolas Dionne  
Cédrick Jasmin

Animateurs spécialisés au Service des loisirs à compter du 1<sup>er</sup> mai 2014 et ne devant pas dépasser le 30 septembre 2014;

Adoptée

### **COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE**

- Présentation au Théâtre du Rideau Vert jusqu'au 27 février prochain de la pièce « La Grande Sortie » créée par le Petit Théâtre du Nord ;
- Centre d'excellence sur glace – Aujourd'hui finalisation de la vente du terrain de la Ville ;
- Communauté Oir Hachaim & als c. Ville de Boisbriand – Compensation pour la fourniture d'eau potable – Jugement de la Cour d'Appel rendu vendredi, le 31 janvier dernier – Jugement favorable à la Ville – Souligne que la Ville a toujours suivi les règles et ne s'est pas rendue justice à elle-même – Lecture de certains passages du jugement démontrant que l'appel par la Communauté juive est dilatoire et abusif – Souhaite que ce jugement mette définitivement un terme à cette saga judiciaire – Cite également que les deux jugements rendus dans ce dossier, soit en Cour Supérieure et en Cour d'appel, condamnent la Communauté à payer les dépens.

### **COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC**

#### **Madame Lyne Levert, District Sanche**

- Remercie les citoyens d'être présents à cette séance;
- Comités et commissions du conseil – Aurait aimé faire partie du Comité d'orientation et de développement stratégique – Aurait pu faire bénéficier de ses 8 années d'expérience comme conseillère;
- Fête de l'hiver – Félicite les organisateurs et remercie les citoyens d'y avoir participé en si grand nombre;
- Parc du Domaine Vert – Soirée aux flambeaux, samedi, le 8 février prochain – Réservation requise.

#### **Monsieur Érick Rémy, District DuGué**

- Jeux Olympiques de Sotchi débutent en fin de semaine - Encourageons Charline Labonté de Boisbriand, gardienne pour l'équipe de hockey féminin;
- Commente les jugements rendus dans les dossiers de Sylvie Berniquez St-Jean, Robert Poirier et la Communauté Oir Hachaim & als.;
- Spectacle de la Troupe des Vagabonds, le 9 février prochain à la Maison du citoyen et place de la culture.

#### **Madame Christine Beaudette, District Filion**

- Activités de la semaine de la relâche scolaire – Belle programmation – Invite les citoyens à inscrire leurs enfants ;
- Activité intergénérationnelle avec les aînés de confection de bijoux - Mardi, le 4 mars prochain ;
- Journée d'activités sur le site du CERVEAU au cours de la semaine de la relâche scolaire – Traineaux à chiens, structures gonflables, etc. ;
- Activité d'information sur la sécurité à domicile en collaboration avec la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, le 10 avril prochain à 13 h 30 à la Maison du citoyen et place de la culture – Inscription requise ;
- Festival d'ici et d'ailleurs de juillet prochain – Invite les citoyens à consulter la programmation et à y assister ;
- Bonne semaine de relâche scolaire.

#### **Monsieur Jonathan Thibault, District Dubois**

- Fête de l'hiver – Belle journée – Belle organisation;
- Programmation des activités de la semaine de la relâche scolaire – Invite les citoyens à consulter la revue municipale Info Boisbriand de février;

#### **Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau**

- Citoyenne de Boisbriand Karolane Robichaud – Finaliste pour Miss Québec en 2013 et actuellement finaliste pour le concours Miss Canada – Invite les citoyens à voter via Internet;
- Les Premiers rendez-vous - le 23 février prochain à 15 h à la Maison du citoyen et place de la culture – En prestation Mathieu Lippé, gagnant du Festival international de la chanson de Granby en 2011;
- Programme d'échange Québec-France – Les étudiants intéressés peuvent poser leur candidature via notre site Internet – Date limite pour l'inscription - 3 mars 2014 à 9 h;
- Compteur d'eau – Date limite pour retour du carton de lecture – 5 février 2014;

**Monsieur Denis Hébert, District Labelle**

- Association régionale de Football – Inscription le 9 février, de 9 h à 15 h et le 18 février, de 18 h 30 à 20 h 30;
- Heureux des jugements rendus en faveur de la Ville récemment;
- Demande aux citoyens de ne pas hésiter à faire appel aux conseillers municipaux pour adresser des commentaires et questions;
- Déçu de la réaction des conseillers indépendants à l'annonce de leur désignation à des comités et parrainage d'organismes.

**Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins**

- Est heureux du dénouement dans le dossier de la réclamation des taxes d'eau impayées par la Communauté juive;
- Bonne semaine de relâche scolaire.

**Madame Lori Doucet, District Dion**

- Fête de l'hiver au parc Charbonneau – Grand succès de participation;
- Parc du Domaine Vert – Invite les citoyens à participer à la soirée aux flambeaux, samedi, le 8 février prochain;
- Fermeture de la bibliothèque les 11 et 12 février prochains – le prêt de livres numériques sera accessible.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Jimmy Ménard  
Article 13

Monsieur Martin Drapeau  
Articles 11, 14 et 34

Monsieur Gilles Sauriol  
Articles 11, 13, 14 et 20

Monsieur Patrick Thifault  
Articles 10, 13, 24

Monsieur Brisson  
Article 34

**RÉSOLUTION 2014-02-107  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE lever la séance à 21 h 25.

Adoptée

---